[Text]

That kind of exchange took place when Dr. Ritter, of Health and Welfare Canada, was on the stand and some members of the board continued to ask for more information. We again made the point that our product was not under review; it had a full registration.

We take the view that our data package is confidential to the company in the same way Monsanto has with respect to their data package. They were asking for complete confidentiality of their product data in the hearing—that it not be available to anyone else—and their product was under review.

After our discussion with our legal counsel, we did agree, turning to page 9, that if CIBA-GEIGY did not permit some data to be before the board the inference would be taken that we had something to hide when we did not.

In a discussion with our legal counsel we agreed to make some summary data available to the board through the expert toxicologist at Health and Welfare Canada.

In the last paragraph on page 9 I want you to take note of the first sentence, which states:

Please note that we allowed some summary data of our product to be presented to the Board so it could satisfy itself that Monsanto's product was not reviewed any differently than CIBA-GEIGY's product by the government authorities.

We did not expect the board to take that information as being equivalent to a toxicological review of our product. However, when the board made its report public, we had our expert toxicologist review it and subsequently the chief of our Agricultural Division, Mr. W.G. Harris, sent the following points in a letter to Mr. Wise. This letter contained some of the errors in fact and interpretation that we believe the board had made:

First, the board relied on the preliminary report on metolachlor introduced in evidence by Monsanto rather than the correct data from the final report accepted by both the Health Protection Branch and the U.S. Environmental Protection Agency, which were presented to the board by toxicologist David Clegg, but were inexplicably ignored.

Second, the board used incorrect numbers in one of the tables in the report dealing with exposure to farmers and custom applicators. The conclusion drawn is totally erroneous since the application rates of active ingredients of both products are comparable.

Third, our toxicologist found that the board was inconsistent in its treatment of the metolachlor data compared to the alachlor data.

Mr. Chairman, we felt so strongly about this matter that, in January of 1988 we applied to the Federal Court to quash the board's recommendations with respect to our product. The court refused to quash those recommendations of the board principally because the application, in their view, was prema-

[Traduction]

Cet échange a eu lieu au moment où le D^r Ritter, représentant Santé et Bien-être Canada, était à la table des témoins, et certains membres du comité de révision continuaient à demander plus de détails. Nous avons encore fait ressortir que notre produit ne faisait pas l'objet d'une révision et qu'il avait été pleinement enregistré.

Nous considérons que nos données sont notre propriété privée, de même que celles de Monsanto sont sa propriété privée. Au cours des audiences, cette compagnie a demandé que ses données soient protégées par le secret, qu'elles ne soient divulguées à qui que ce soit d'autre, et pourtant son produit était en cours de révision.

Après avoir consulté notre conseiller juridique, nous sommes convenus, c'est à la page 9, que si CIBA-GEIGY refusait de communiquer ses données au comité, celui-ci pourrait en conclure que nous avions quelque chose à cacher, alors qu'il n'en était rien.

Nous avons donc accepté de communiquer certaines données sommaires au comité, par l'entremise de l'expert toxicologue de Santé et Bien-être Canada.

J'aimerais attirer votre attention à la première ligne du dernier paragraphe de la page 9:

Notez bien que nous avons accepté de communiquer certaines données sommaires relatives à notre produit au comité, pour que ce dernier puisse se rendre compte que le produit de Monsanto avait été soumis par les autorités compétentes à la même révision que celui de CIBA-GEIGY.

Nous ne nous attendions pas à ce que le comité assimile cette communication de données à un réexamen toxicologique de notre produit. Cependant, après que notre expert toxicologue eut étudié le rapport rendu public par le comité, le chef de notre Division agricole, M. W. G. Harris, a écrit à M. Wise pour attirer son attention sur certaines erreurs de fait et d'interprétation que à notre avis, le comité avait commises:

En premier lieu, le comité s'est fondé sur le rapport préliminaire sur la métolachlore, produit par Monsanto à titre de preuve, et non sur les données correctes provenant du rapport final accepté par la Direction générale de la protection de la santé et par l'Environnement Protection Agency des États-Unis. Ces données avaient été présentées au comité par le toxicologue David Clegg au comité, qui avait choisi, sans autre explication, de les passer sous silence.

En deuxième lieu, le comité s'est servi de chiffres incorrects provenant de l'un des tableaux du rapport au sujet de l'exposition des agriculteurs et des usagers au produit. La conclusion tirée est complètement erronée car les taux d'application des ingrédients actifs de l'un et l'autre produits sont comparables.

En troisième lieu, notre toxicologue s'est aperçu que le comité faisait preuve d'inconsistance vis-à-vis des données intéressant respectivement le métalachlore et l'alachlore.

Monsieur le président, nous tenions cette question tellement à cœur qu'en janvier de cette année, nous avons demandé à la Cour fédérale d'infirmer les recommandations du comité relatives à notre produit. La cour s'y est refusée parce qu'à son avis, notre enquête était prématurée. Selon le juge, la seule